



Reactualisation du titre de propriété

Par **aikido41**, le **10/02/2017** à **18:36**

bonjour

je me suis séparé de ma compagne il y a 2 ans nous avons acheté un bien commun (une maison) a la séparation elle c'est désolidarisé de la banque et a demandé une attestation au notaire pour ne plus être copropriétaire ce qui lui a été remis afin de pouvoir louer un logement HLM mais ayant des problèmes financiers je n'ai pas réglé les 4350 euros pour les sois disant taxes du nouveau titre de propriété ma question est. est ce que je peux louer se bien pour moi seul il est trop onéreux car sur le titre original je suis le propriétaire (enfin la banque) peut on me renseigner
cordialement

Par **youris**, le **10/02/2017** à **18:57**

bonjour,

comme vous n'avez pas payé le notaire, êtes-vous sur que celui-ci a fait la mutation immobilière auprès du fichier immobilier du service de la publicité foncière.
et votre notaire n'a pas réagi à l'absence de paiement ?
salutations